

Communiqué de presse 8 octobre 2026

Message 2027 sur les infrastructures ferroviaires

La CTSO soutient les objectifs de Transports'45 sous condition de garanties pour la Suisse occidentale

La Conférence des transports de Suisse occidentale (CTSO) a adopté sa prise de position dans le cadre de la consultation fédérale sur le programme Transports'45 et le Message 2027 relatif à l'infrastructure ferroviaire. La CTSO exprime ainsi un « OUI, mais » qui salue la volonté du Conseil fédéral de planifier de manière coordonnée les infrastructures de transport à l'horizon 2045 intégrant notamment la pérennisation du financement ferroviaire par le maintien du 0.1 point de TVA au-delà de 2030. La CTSO considère que plusieurs adaptations importantes au projet seront nécessaires pour un soutien fort de sa part avant l'examen du projet par les Chambres fédérales.

La CTSO reconnaît les avancées apportées par l'approche multimodale de Transports'45 et la prise en compte de projets ferroviaires stratégiques d'importance nationale. Elle relève toutefois que la mise en œuvre concrète de cette approche demeure incomplète et que plusieurs décisions proposées soulèvent de sérieuses interrogations quant à l'avenir du réseau ferroviaire régional et de l'axe national Est-Ouest. De même, le développement du trafic international, en particulier vers Londres, Paris, Lyon et l'Italie, reste aussi trop peu pris en compte dans le projet de Message. Dans ce contexte, la CTSO souhaite contribuer activement à l'amélioration de Transports'45 afin de permettre l'émergence d'une version plus ambitieuse, équilibrée et bénéfique pour l'ensemble du pays comme pour la Suisse occidentale.

La CTSO ne peut pas accepter l'abandon de nombreuses mesures déjà approuvées par le Parlement sans justification crédible : en Suisse occidentale, 26 projets représentant environ 1 milliards de francs sont remis en question dans le cadre de la repriorisation proposée par la Confédération. Parmi les mesures concernées figurent plusieurs nouvelles haltes, des points de croisement sur des lignes régionales à voie unique ainsi que différentes mesures destinées à renforcer la stabilité de l'exploitation ferroviaire. Pour la CTSO, ces projets répondent toujours à des besoins avérés de desserte territoriale, de développement économique et de fiabilité de l'offre. La CTSO demande ainsi le maintien de différents projets pour un montant de 650 millions de francs.

La CTSO ne peut par ailleurs pas accepter l'absence de mesures concrètes pour le développement du grand axe ferroviaire Est-Ouest, pourtant identifié comme prioritaire à l'échelle nationale. A cet effet, elle demande que les financements des études nécessaires soient engagés dès le Message 2027 afin de réaliser les études d'avant-projet des infrastructures stratégiques qui devront être soumises au Parlement dans les étapes suivantes, en particulier :

- le tronçon Genève-Aéroport – Perroy de la 2^{ème} ligne Genève-Lausanne ;
- la nouvelle ligne Romont – Fribourg ;
- l'extension du tronçon Wankdorf – Löchligut.

La CTSO demande également des garanties concernant la réalisation rapide du tronçon Morges–Perroy avec un financement permettant aux CFF de lancer, comme prévu dans leur planning, les premiers travaux avant la fin de cette décennie.

Par ailleurs, la CTSO exprime ses réserves quant aux modifications proposées de la Loi sur les chemins de fer. Les nouvelles dispositions envisagées renforceraient le rôle du DETEC et de l'administration fédérale dans la priorisation des projets et la libération des crédits, au détriment des cantons et priverait le Parlement de son droit actuel de soutenir de nouveau projet, ou d'en refuser.

La CTSO soutient la prolongation du financement du Fonds d'infrastructure ferroviaire par le maintien du 0,1 point de TVA au-delà de 2030. Elle considère néanmoins que cette mesure doit s'accompagner d'une réflexion plus large sur le financement à long terme, la maîtrise des coûts et la disponibilité des liquidités du fonds afin de garantir la réalisation des infrastructures prévues.

En résumé, la CTSO souhaite poursuivre le dialogue avec la Confédération afin d'améliorer le projet soumis à consultation. Elle soutient les objectifs généraux de Transports'45, mais estime indispensable de compléter le dispositif avec une vision plus ambitieuse pour l'axe Est-Ouest, le trafic international et les réseaux régionaux.

Citations :

« Le développement de l'axe Est-Ouest doit rester une priorité nationale. La CTSO demande que les études permettant d'améliorer durablement les liaisons entre Lausanne et Berne ainsi qu'entre Genève-Aéroport et Perroy soient engagées sans attendre. »

Jean-François Steiert, Président CTSO

« Le développement de l'infrastructure ferroviaire est indispensable pour notre pays, et nous saluons la volonté d'en assurer le financement à long terme. Toutefois, une réorientation de la planification au profit des grands projets, sans vision claire de ses conséquences sur l'offre ferroviaire, comporte des risques importants et doit être réexaminée par le Conseil fédéral. »

Evi Allemann

« Nous soutenons le principe de Transports'45, mais nous souhaitons des garanties concrètes pour les projets déjà décidés par le Parlement, notamment Morges-Perroy et pour la poursuite du développement ferroviaire sur l'axe stratégique Est-Ouest, notamment Genève-Aéroport-Lausanne-Berne. »

Nuria Gorrite

« Nous soutenons l'approche multimodale retenue, nécessaire aux besoins actuels de mobilité ; des développements dans toutes les régions sont indispensables à la réussite du projet. Dans ce sens, nous nous réjouissons que la Ligne directe Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds figure parmi les priorités de Transport '45, au bénéfice de l'axe Est-Ouest et du réseau ferroviaire suisse. Les moyens financiers requis doivent être assurés ! »

Céline Vara

« La Suisse occidentale a besoin d'une vision ferroviaire à long terme, à même d'intégrer pleinement les évolutions futures du trafic national et international et de répondre à la croissance constante des flux de voyageurs. Cette vision doit également permettre de renforcer les synergies entre les infrastructures ferroviaires et énergétiques à travers les Alpes, au bénéfice de l'ensemble du pays. »

Franz Ruppen

« L'Arc lémanique connaît une croissance démographique et économique exceptionnelle, qui profite à l'ensemble du pays et nécessite ainsi un soutien d'envergure par l'engagement des études des prochaines étapes de la 2^{ème} ligne Genève-Aéroport-Lausanne, le développement des liaisons internationales et le renforcement des moyens alloués aux projets d'agglomérations. »

Pierre Maudet

« Les petites mesures régionales jouent un rôle essentiel dans la chaîne de transport et la cohésion territoriale. La Suisse doit être capable de réaliser des projets simples et rapides de manière efficace, par exemple profiter du renouvellement de la voie ferrée en 2030 pour installer une diagonale à Porrentruy. »

Jean-Paul Lachat

Contacts CTSO pour les médias :

Jean-François Steiert, Conseiller d'Etat, Président CTSO, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement du Canton de Fribourg (079 204 13 30)

Pierre Maudet, Conseiller d'Etat, Vice-président de la CTSO, Chef du département de la santé et des mobilités, République et canton de Genève, en s'adressant à M. Sébastien Deshusses, 078 623 54 65

Evi Allemann, Conseillère d'Etat, Directrice des travaux publics et des transports, Canton de Berne, 031 633 31 40, medien.bvd@be.ch

Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat, Cheffe du département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines, Canton de Vaud, 021 316 70 01

Jean-Paul Lachat, Ministre de l'Environnement et de la Culture de la République et canton du Jura, 032 420 53 00

Franz Ruppen, Conseiller d'Etat, Chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, Canton du Valais, 027 606 33 00

Céline Vara, Conseillère d'Etat, Cheffe du département de la sécurité, de la digitalisation et de la culture, République et canton de Neuchâtel, contact : 032 889 61 00